RETOUR SUR LE SÉMINAIRE-DÉBAT "LES IA GÉNÉRATIVES, QUELS CHANGEMENTS POUR LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES ?"

Organisé par Mélanie Clément-Fontaine, vice-doyen à la recherche, avec la collaboration des laboratoires de la Faculté de droit et de science politique de l' UVSQ (CESDIP – DANTE – PRINTEMPS – VIP), la contribution de Jean-François Blanchette (professeur invité, UCLA), la présence de Sandrine Clavel (directrice du DANTE) et du corps des enseignants-chercheurs.

Le 8 novembre 2023 a eu lieu à la Faculté de droit et de science politique un Séminaire-débat sur les IA Génératives.

Lors de cette discussion avec les étudiants et étudiantes de droit de l'UVSQ, Mélanie Clément-Fontaine a relevé les défis posés par l'intégration de l'IA dans le monde des études juridique : « tout en enseignant les outils d'IA génératives, les universités doivent

veiller à ce que les étudiants conservent et affinent des compétences essentielles comme l'esprit critique et les compétences analytiques ». Ces soft-skills sont indispensables pour poser une question juridique et pour ensuite élaborer une réponse de droit pertinente.

Jean-François Blanchette (UCLA) a ensuite exploré les différentes perceptions et applications de l'IA parmi les enseignants à l'UCLA. Certains/certaines optent pour une politique répressive/encadrante, exigeant des élèves qu'ils prouvent l'originalité de leur réflexion ou qu'ils citent l'IA comme source. D'autres prônent un système plus incitatif en organisant des concours qui récompensent la capacité à manier l'intelligence artificielle (prompt). Un système mixte est aussi envisagé, offrant aux élèves le choix entre travailler de manière indépendante ou avec l'assistance de l'IA.

La question posée par le Professeur Blanchette sur le rôle de l'écriture dans l'apprentissage du droit à l'époque de l'IA a ouvert une réflexion : « Écrire, c'est penser. Est-ce que prompter c'est penser ? » Diriger une IA par des prompts constitue-t-il une forme de raisonnement critique essentiel pour l'évolution intellectuelle et professionnelle des étudiants et étudiantes ?

Les étudiants et étudiantes ont à leur tour partagé leurs expériences avec l'IA, montrant comment elle peut enrichir la recherche juridique. Ils ont également reconnu ses limites, admettant que, même si l'IA peut offrir des résumés d'information et des cadres de réflexion préliminaires, elle ne remplace pas la nécessité de réfléchir de façon autonome et contextuelle. Des préoccupations ont aussi été soulevées concernant la confidentialité des données, l'écologie et l'impact de l'IA sur l'emploi et l'autonomie des professionnels.

Ce dialogue a offert une vision ouverte, globale et nuancée de l'application des #IAgénératives dans le domaine juridique, et a mis en évidence le rôle essentiel des institutions éducatives pour préparer les futurs juristes à naviguer dans cet espace complexe et en évolution.

Evènement Organisé par Mélanie Clément-Fontaine, vice-doyen à la recherche, avec la collaboration des laboratoires de la Faculté de droit et de science politique de l'UVSQ (CESDIP – DANTE – PRINTEMPS – VIP), la contribution de Jean-François Blanchette (professeur invité, UCLA), la présence de Sandrine Clavel (directrice du DANTE) et du corps des enseignants chercheurs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Photos : © UVSQ